



# CHARGÉ.E DE DISTRIBUTION

CINÉMA, AUDIOVISUEL ET CONTENUS NUMÉRIQUES

RNCP 40642BC03

# FORMATIONS-2026

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE

# LE CEFPF 33 ANS DE FORMATION AUX MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL

## La démarche du CEFPF : un projet pédagogique à caractère professionnel et une exigence de qualité

Depuis 1992, le CEFPF a formé plus de 12.000 professionnels du film et des industries créatives et culturelles : intermittents du spectacle, salariés des sociétés de production et de diffusion, auteurs, entrepreneurs, indépendants, salariés en reconversion, étudiants, apprentis...

Le succès de notre mission s'appuie sur des engagements forts qui guident nos actions au quotidien : un cadre pédagogique exigeant, une démarche qualité reconnue et une charte de responsabilité environnementale et sociétale.

## CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

### RENSEIGNEMENTS/ADRESSE POSTALE

19 et 19 bis, rue de la Justice - 75020 PARIS  
Tél. : 01 40 30 22 35

[www.cefpf.com](http://www.cefpf.com) - [info@cefpf.com](mailto:info@cefpf.com)

# SOMMAIRE GENERAL

Le CEFPF en quelques mots .....	PAGES 4-5
Nos engagements .....	PAGES 6-11
Conditions d'inscription .....	PAGES 12
Financements .....	PAGES 12-13
Quelques mots sur le métier .....	PAGES 14-16
La certification Public concerné et objectifs .....	PAGES 17-20
Modalités de mise en œuvre .....	PAGES 21
Programme détaillé .....	PAGES 22-27
Conditions générales de vente .....	PAGE 28

# LE CEFPF, 33 ANS DE FORMATION AUX MÉTIERS DU CINÉMA, DE L'AUDIOVISUEL ET DES MÉDIAS NUMÉRIQUES

Créé en décembre 1992 à l'initiative de plusieurs personnalités de l'AFPF (Association Française des Producteurs de Films), pour répondre aux besoins des professionnels du secteur, le CEFPF a été le premier centre associatif de formation à la production d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles.

Depuis 33 ans, nous avons formé plus de 12.000 professionnels du film et des industries créatives et culturelles : intermittents du spectacle, salariés des sociétés de production et de diffusion, auteurs, entrepreneurs, indépendants, salariés en reconversion, étudiants, apprentis...

Le succès de notre mission s'appuie sur des engagements forts qui guident nos actions au quotidien : un cadre pédagogique exigeant, une démarche qualité reconnue et une charte de responsabilité environnementale et sociétale.

La démarche du CEFPF :  
un projet pédagogique  
à caractère **professionnel**  
et une exigence de **qualité**.

## Osez, créez, partagez !

Le CEFPF accompagne chaque année 400 professionnels et futurs professionnels.

Sa pédagogie se fonde sur la proximité : dans un environnement enrichissant et propice aux rencontres, nous valorisons les expertises, la diversité, les profils atypiques et promovons une culture de co-création et de partage.

Notre accompagnement individuel soutient cet écosystème professionnalisant et aide chacun à bâtir un parcours adapté et réaliste, s'insérer, évoluer dans le secteur et y développer son projet personnalisé.



# 6 RAISONS DE CHOISIR LE CEFPF

## 1 L'indépendance, pas le profit

Le CEFPF est une association à but non lucratif (loi 1901). Contrairement à d'autres organismes de formation ou écoles de cinéma, gérés et financés par des fonds de pension et des groupes d'intérêt, nous avons conservé ce statut indépendant, pour garantir notre autonomie pédagogique. Nous pouvons ainsi privilégier la qualité de l'enseignement et la réussite de nos apprenants sur tout autre objectif.

## 2 Une pédagogie réputée pour sa qualité

Reconnu dans le secteur pour le sérieux et l'excellence de son enseignement, le CEFPF délivre des formations professionnalisantes alternant théorie - pratique et accompagnement personnalisé. Nous faisons le choix de cycles courts et de groupes d'effectifs très réduits, pour s'adapter à tous les niveaux. Nos programmes, qui font référence, sont ancrés dans la réalité du marché, constamment actualisés et dispensés par un important réseau d'intervenants professionnels, renommés pour leur expertise.

## 3 L'accompagnement personnalisé

Notre pédagogie est fondée sur un suivi 100% individualisé visant la réussite de votre projet professionnel. Vous bénéficiez du soutien continu d'un formateur référent, de conseillers pédagogiques et, si souhaité, d'un référent handicap. Pour vous accompagner, nous organisons des workshops et des ateliers CV, des mises en situation, des master classes, des rencontres avec des recruteurs, mentors et décideurs (job et pitch-dating), des tests avec débriefing, des entretiens d'orientation et des séances de coaching personnalisé.

## 4 L'intégration à un réseau actif

Le CEFPF compte plus de 450 intervenants professionnels en activité, 12.000 anciens exerçant dans le secteur, et entretient depuis 33 ans de solides liens de confiance avec les entreprises, syndicats et associations professionnelles du secteur. Ce réseau étendu de contacts est une force pour vous ouvrir de réelles opportunités d'insertion et de développement professionnel.

## 5 Des formations reconnues et diplômantes

Le CEFPF est depuis 2020 certifié Qualiopi pour les actions de formation, la VAE et l'apprentissage. Le titre "Assistant de Réalisation" est reconnu par l'Etat au niveau 5 (inscrit au RNCP) et éligible au CPF. Nos formations sont soutenues par de nombreux partenariats et financées à 100% par l'AFDAS (Fonds d'Assurance Formation des Activités du Spectacle, pour les intermittents)

## 6 Une insertion et une évolution durables dans le secteur

Nous accompagnons chaque année 400 professionnels et futurs professionnels pour bâtir un projet réaliste : intégrer un métier dans le secteur et y développer leur parcours. L'accompagnement individuel aide chacun à aiguiser et structurer sa créativité, sa mobilité intellectuelle, son sens des opportunités et son réseau et permet d'excellents taux d'insertion et d'adéquation des parcours aux objectifs visés.

# NOS ENGAGEMENTS PÉDAGOGIQUES

Notre objectif prioritaire est la réussite de **votre projet professionnel** : évolution de carrière, intégration ou reconversion dans le métier. La base de notre démarche pédagogique est un **suivi 100% individualisé**, qui vous permet de tirer pleinement parti des **programmes professionnalisants** au contact d'**intervenants experts**.

## Vous garantir un accompagnement personnalisé

Dès votre premier entretien : un conseiller pédagogique vous aide à vous positionner et établir une stratégie pour le réaliser. Il peut aussi vous conseiller pour constituer votre dossier.

Tout au long du cursus, vous bénéficiez du soutien continu d'un formateur référent et, si souhaité, d'un référent handicap, que vous pouvez consulter individuellement ou avec d'autres stagiaires : ils sont garants du bon déroulement de votre formation, avec l'appui du responsable et de l'équipe pédagogique.

Selon les formations, ils organisent pour préparer votre intégration professionnelle :

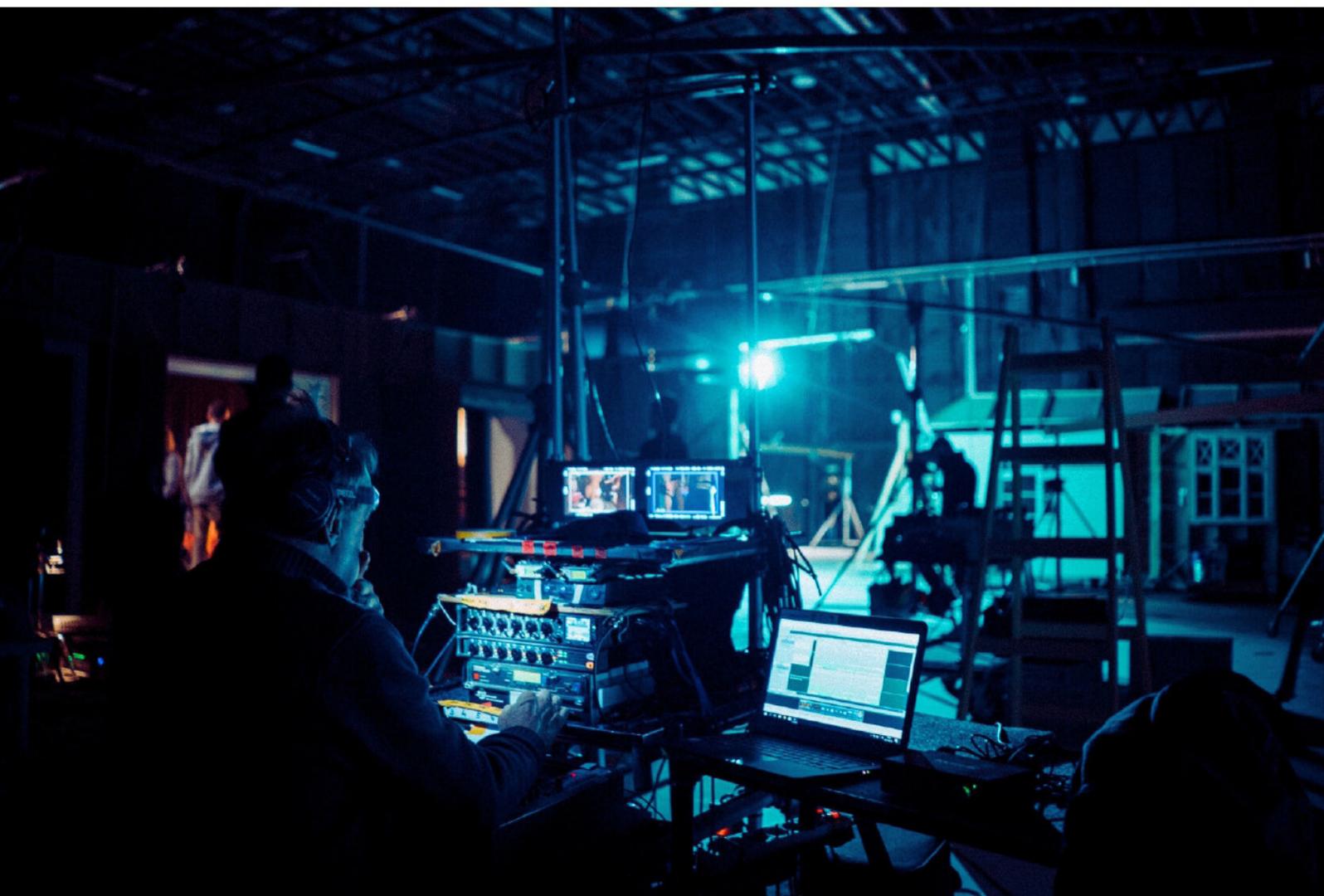
- des modules de préparation à la communication : cohésion de groupe, affirmation de soi, prise de parole en public, expression orale...
- des mises en situation et cas pratiques ;
- des entretiens individuels et tests avec débriefing pour évaluer vos acquis et préciser vos objectifs ;
- des modules, ateliers et workshops d'insertion professionnelle et des séances de coaching individuel et collectif, axés sur la recherche de stage, la rédaction de CV, d'une candidature ciblée, la préparation d'un entretien, le pitch, etc. ;
- des master classes, des rencontres avec des recruteurs, mentors et décideurs (job et pitch dating) et des soirées réseau
- des examens devant des jurys paritaires de professionnels du cinéma et de l'audiovisuel
- un coaching personnel sur mesure (prestation à la demande) peut aussi vous permettre de capitaliser sur vos atouts, votre réseau, vos compétences transférables et mieux appréhender les jalons et changements à franchir à moyen – long terme dans votre projet.

A l'issue de la formation, le CEFPP continue, si vous le souhaitez, à analyser et accompagner le déroulement de votre parcours, pour vous aider à surmonter des questionnements ou obstacles ponctuels, à ajuster votre démarche et à atteindre vos objectifs.



## Vous proposer des programmes de référence

- Nos formations sont professionnalisantes et leurs contenus sont ancrés dans la réalité du marché et de ses mutations. Ils sont conçus et actualisés avec des partenaires de l'industrie pour garantir en permanence leur adéquation aux besoins de la profession.
- Les sessions sont organisées en cycles courts, alternant théorie – pratique et ponctués d'applications, mises en situation, interventions d'experts et simulations professionnelles.
- Les cours sont délivrés en groupes d'effectifs très réduits pour favoriser les interactions et s'adapter au niveau de chacun.



## Vous former avec des professionnels en activité

- Les cours sont dispensés par un important réseau d'intervenants professionnels, actifs et reconnus dans le secteur cinématographique et audiovisuel :
- membres et responsables d'institutions publiques ou privées (CNC, CSA, Cinéma des régions, CCHSCT...), de syndicats professionnels, de chaînes de TV et d'organismes de diffusion ;
- responsables et représentants de sociétés de gestion collective (SACD, SACEM, PROCIREP...)
- producteurs et distributeurs
- auteurs, réalisateurs, scénaristes et script doctors, agents artistiques, cadres techniques de production et de réalisation...
- experts des questions administratives, juridiques, financières, fiscales et sociales de l'entreprise de production : avocats, experts-comptables, assureurs, conseillers d'entreprise...

# NOS ENGAGEMENTS QUALITÉ

Fondé par un syndicat de producteurs, le CEFPPF est reconnu dans le paysage audiovisuel depuis plus de 30 ans comme un acteur majeur de la formation aux métiers du cinéma et de l'audiovisuel, et réputé l'un des centres les plus attentifs à la qualité de ses formations. Cette reconnaissance nous engage à une démarche exigeante et structurée au service de nos apprenants.

**Qualiopi**  
processus certifié

■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

- ACTIONS DE FORMATION
- ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
- ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

## La certification Qualiopi : gage de qualité

Le CEFPPF est membre des Acteurs de la Compétence, marque d'engagement dans une démarche d'amélioration continue et d'adaptation aux besoins du secteur, et qualifié par l'Office Professionnel de Qualification (OPQF), qui garantit la rigueur et le professionnalisme de nos formations.

Depuis 2020, il a obtenu la certification Qualiopi pour trois types d'actions : les actions de formation, la VAE (validation des acquis de l'expérience) et l'apprentissage.

Cette certification atteste du respect des critères du Référentiel National Qualité (loi du 5 Septembre 2018), qui repose sur 7 engagements fondamentaux :

1. Une communication transparente sur les formations et débouchés.
2. Des formations adaptées aux besoins des apprenants et du marché.
3. Un accompagnement individualisé tout au long du parcours.
4. Un cadre d'apprentissage optimisé, avec des ressources adaptées.
5. Une montée en compétences continue des formateurs et équipes pédagogiques.
6. Une veille active sur l'évolution des métiers et des technologies.
7. Une évaluation et amélioration continue, intégrant les retours des apprenants et des acteurs du secteur.

## Des formations dispensées par des professionnels, pour des professionnels

Le CEFPPF fait exclusivement appel à des professionnels pour dispenser les formations.

Le recours à un grand nombre de ces experts reconnus – producteurs, représentants d'institutions publiques ou de sociétés de gestion collective, avocats, responsables d'organismes de diffusion... – permet de garantir :

- Des connaissances constamment actualisées, adaptés aux réalités du marché.
- Une expertise sectorielle forte, avec des intervenants spécialisés.
- Une approche diversifiée, qui permet une transmission large et pointue des savoirs et savoir-faire.

# Une pédagogie professionnalisante et structurée

Le nombre et la diversité des intervenants au CEFPF rendent indispensable une organisation pédagogique rigoureuse, garantissant la cohérence et la qualité des enseignements :

- Une sélection et une orientation préalable approfondies des candidats, assurant des formations en phase aux objectifs individuels.
- Une coordination pédagogique structurée, encadrée par un responsable pédagogique et un formateur référent associé à chaque formation.
- La contribution d'experts chargés du conseil et de l'ingénierie pédagogique.
- Un suivi et un accompagnement post-formation des apprenants, favorisant l'insertion et l'évolution professionnelle.

## Le suivi et l'évaluation des acquis

Toutes nos formations comprennent une évaluation des acquis en fin de parcours, sous forme de tests ou d'examens avec un jury de professionnels. Cette évaluation permet à chaque participant de :

- Valoriser ses acquis et compétences pour consolider son CV et renforcer son employabilité.
- Identifier ses axes de progression pour affiner son parcours.

Elles sont doublées d'un suivi renforcé de la qualité pédagogique :

- Bilans hebdomadaires pour ajuster la formation en temps réel.
- Évaluation finale « à chaud », pour garantir un progrès continu des pratiques.



# NOTRE ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIÉTAL

Notre responsabilité éducative vis-à-vis des valeurs de durabilité, d'inclusion et d'égalité est double : d'une part, former à leur mise en œuvre concrète dans les pratiques métier du secteur ; d'autre part, les transmettre à des professionnels, eux-mêmes vecteurs de culture et d'influence.

C'est pourquoi nous avons adopté une charte d'engagement sociétal et nous collaborons avec des partenaires qui guident nos actions pour un environnement pédagogique et professionnel responsable et équitable, où chacun peut développer son potentiel.

## Handicap : nous sommes tous concernés !

Nous sommes tous concernés par le handicap, et l'accessibilité profite à tous. En tant qu'[#activateurdeprogrès](#), nous mettons en place des mesures concrètes pour lever les barrières d'accès à nos formations, adapter nos infrastructures et perfectionner nos méthodes pédagogiques pour répondre aux besoins spécifiques de chacun.

L'accompagnement individualisé, pilier historique du CEFPPF, est au cœur de cette démarche pour garantir un apprentissage équitable, quelle que soit votre situation ou votre handicap.



## Égalité, mixité et diversité de genre

Experts depuis plus de 30 ans des industries culturelles, nous connaissons le rôle clé des médias dans la construction des représentations sociales et des stéréotypes. Engagés aux côtés du [Collectif 50/50](#), nous œuvrons activement à promouvoir la mixité, la diversité et de l'égalité des genres dans l'audiovisuel et le cinéma.

- Nous assurons des opportunités égales, l'équilibre et la parité dans les jurys, postes à responsabilité, etc.
- Nous sensibilisons à une culture d'inclusion et de respect mutuel.
- Enfin, nous luttons contre toutes les formes de discrimination et de violences genrées et mettons à disposition une référente harcèlement.

**Le Collectif 50/50**



# Diversité socio-culturelle et égalité des chances

Signataire de la Charte de la Diversité, le CEFPPF promeut un environnement où chacun peut exprimer sa singularité et enrichir le collectif par la diversité des parcours.

- Nous proposons des contenus pédagogiques inclusifs et variés, valorisant la richesse culturelle et sociale.
- Nous œuvrons pour un accès élargi à la formation et à l'emploi, en mettant l'accent sur l'élimination des discriminations et préjugés.



## Éco-responsabilité et transition écologique

Depuis 2010, le CEFPPF soutient la démarche EcoProd, qui vise à réduire l'empreinte environnementale de l'audiovisuel.

L'enjeu est de taille : le secteur audiovisuel en France émet annuellement environ 1,7 M de tonnes de CO<sub>2</sub>, soit 2,9 % de la consommation électrique nationale et 0,9 % de l'empreinte carbone totale. Une part significative est liée aux tournages. Educateurs, notre rôle est clé pour accompagner l'industrie vers des pratiques écoresponsables par :

- 🌍 L'intégration des enjeux environnementaux dans nos contenus de formation.
- 🌍 Des actions concrètes pour limiter notre empreinte écologique et encourager des pratiques durables.
- 🌍 La sensibilisation des apprenants et partenaires à une gestion responsable des ressources et des productions audiovisuelles.



ecoprod

Le CEFPPF est une organisation associative, fondée par un réseau de producteurs : la force du collectif fait partie de notre ADN. Nous savons que la réussite de ces engagements repose sur l'implication de chacun : apprenants, formateurs, partenaires et acteurs du secteur. Rejoignez-nous pour contribuer et en partager les valeurs, les idées et les ressources !

# CONDITIONS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION A LA FORMATION

- 1 **Analyse du projet professionnel du candidat** : possibilité d'un entretien en présentiel, téléphonique ou en visio.
- 2 **Étude de recevabilité de la candidature** (CV et lettre de motivation, questionnaire ) : le responsable pédagogique analyse la corrélation entre le projet professionnel du candidat et le parcours pédagogique de la formation.  
Le candidat pourra alors être redirigé vers une autre formation en fonction de ses capacités.
- 3 **Réponse du service administratif sur l'acceptabilité du dossier du candidat** : envoi d'un mail
- 4 **Accompagnement du candidat pour les démarches administratives auprès de l'organisme financeur**
- 5 **Réponse envoyée par le financeur**
- 6 **Envoi de la convocation au candidat** : 10 jours avant le début du stage

## Délais d'accès du traitement du dossier :

Selon l'organisme financeur (AFDAS, France Travail, Entreprise, CPF) il est conseillé de s'inscrire minimum 4 semaines avant le début de la formation.

En ce qui concerne Transition Pro et Financement Région (Province), il est conseiller de se rapprocher du CEFPPF, au moins un mois avant le début de la formation choisie

# COMMENT FINANCER MA FORMATION?

## Les financements de la formation professionnelle.

Plusieurs possibilités existent selon votre région, votre statut ou encore selon la façon dont vous envisagez votre parcours professionnel.

### • En tant que demandeur.euse d'emploi

**Le CPF (Compte Personnel de Formation)** : De façon générale, si vous êtes à temps plein ou à mi-temps, votre compte est alimenté à hauteur de 500 € par an jusqu'à atteindre le plafond maximum de 5 000 € (ces montants s'élèvent respectivement à 800 € et 8 000 € pour les salarié.e.s peu ou pas qualifié.e.s).

Plus d'informations : <https://www.moncompte-cpf.com/>

**l'AIF (Aide Individuelle à la Formation)** : vous devez demander au conseiller formation du CEFPPF de vous éditer un devis et de le transmettre à France Travail via votre espace dans la plateforme KAIROS.

### • En tant que professionnel.le du secteur audiovisuel

L'Afdas est votre opérateur de compétences (OPCO), organisme paritaire agréé par l'Etat pour collecter les contributions formation des employeurs de la culture, de la communication et des médias. Ces contributions sont utilisées pour financer des actions de formation et de professionnalisation

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/>

Le PURE (prévention usure reconversion) est destiné aux salariés exposés à des facteurs de risques donnant lieu à abondement du C2P (Compte Professionnel de Prévention) par l'employeur = travail de nuit, répétitif, rotation d'équipe, milieu hyperbare, températures extrêmes, bruit.

Pour plus d'informations : <https://www.transitionspro.fr/nos-dispositifs/prevention-usure-reconversion/>

**Le PTP** (Projet de Transition Professionnel) permet de financer une formation certifiante, avec maintien de tout ou partie de sa rémunération, dans un objectif de changement de métier ou de profession. Il s'adresse à tous les salariés du secteur privé (CDI, CDD, CDI Intérimaires, Intermittents) sous conditions d'ancienneté et d'activité, qui diffèrent selon le contrat.

Plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/les-autres-dispositifs-pour-elargir-vos-champs-de-competences.html>

### Vous êtes intermittent.e du spectacle :

Selon votre catégorie (techniciens du cinéma, réalisateurs...) vous devez justifier d'un nombre de jours de travail/ cachets.

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/intermittents-du-spectacle-et-de-laudiovisuel.html>

**Vous êtes salarié.e permanent.e**, renseignez vous auprès de votre employeur

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/entreprise/financer-vos-actions-de-formation.html>

**Vous êtes auteur.ice ou artiste** relevant des Agessa

Vous bénéficiez d'un accès à la formation dans le cadre du plan de développement des compétences des artistes-auteur.ices, dès lors que vous justifiez de :

6 990 € de recettes ou de montant brut de droits d'auteur sur les 3 dernières années

10 485€ de recettes ou montant brut de droits d'auteur sur les 5 dernières années

Ces conditions vous permettent de bénéficier d'un budget annuel de 5 600€ hors taxes pour financer une ou plusieurs actions de formation (selon les critères de prise en charge Afdas en vigueur).

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/artistes-auteurs.html>

**Vous êtes chef.fe d'entreprise non salarié.e**

Si vous cotisez au RSI (Régime Social des Indépendants), votre formation peut être prise en charge par l'Agefice. Vous devez déposer une demande avant le début de la formation, puis avancer financièrement le montant de la formation que l'Agefice vous remboursera par la suite, sur présentation des documents justificatifs (facture acquittée, attestation de participation...).

Si vous cotisez au RSI (Régime Social des Indépendants), votre formation peut être prise en charge par l'Agefice. Vous devez déposer une demande avant le début de la formation, puis avancer financièrement le montant de la formation que l'Agefice vous remboursera par la suite, sur présentation des documents justificatifs (facture acquittée, attestation de participation...).

**Si vous êtes inscrit à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat**, vous bénéficiez d'une prise en charge par le FAFCEA a hauteur de 4800€ /an.

Si vous êtes inscrit à la Chambre des Commerces et de l'Industrie, et dans les secteurs de la culture, des médias, des arts, du spectacle, des loisirs, de la communication, etc. vous bénéficiez d'une prise en charge par l'AFDAS.

Si vous êtes en profession libérale, vous bénéficiez d'une prise en charge par le FIF-PL.

**Vous êtes salarié.e au sein d'une association loi 1901**

Que vous soyez employeur ou salarié, les structures de statut associatif peuvent cotiser à l'Afdas

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/entreprise/financer-vos-actions-de-formation.html>

**Vous êtes indépendant.e et/ou profession libérale**

Vous devez déposer une demande auprès du FIF-PL avant le début de la formation, puis avancer financièrement le montant de la formation que le FIF-PL vous remboursera par la suite, sur présentation des documents justificatifs (facture acquittée, attestation de participation...).

**Audiens - L'Aide à la formation professionnelle**

Après une étude personnalisée de votre situation, qui permettra d'examiner vos ressources, vos charges, le caractère destabilisant de la dépense, et dans le cas d'une réponse négative des organismes de financement sollicités (OPCO, Pôle Emploi, Conseil régional...), une aide pourra éventuellement vous être accordée par Audiens. Elle porte sur le coût pédagogique de la formation suivie.

**Le financement personnel de votre formation**

Vous souhaitez financer seul.e votre parcours de formation? Demandez un devis au conseiller formation du CEFPPF.

Différentes modalités de paiement peuvent vous être proposées de sorte à ce que vous puissiez suivre votre formation dans de bonnes conditions.

En tant qu'Association Loi 1901, le CEFPPF ne prend aucun frais pour les paiements en plusieurs mensualités et rembourse au prorata la formation si abandon (après réception d'un mail explicatif)

**CHARGÉE DE  
DISTRIBUTION**



# LE CHARGÉ.E DE DISTRIBUTION CINÉMATOGRAPHIQUE ET DE CONTENUS AUDIOVISUELS, UN ACTEUR CLÉ DE LA CIRCULATION DES ŒUVRES À L'ÈRE DES CONTENUS MULTIFORMES

En 2025, le distributeur ou la distributrice de programmes audiovisuels joue un rôle stratégique dans l'économie des œuvres, à la croisée des chemins entre création, marché et public. Que ce soit pour un film de cinéma, une série, un documentaire ou un programme court pour les réseaux sociaux, sa mission principale est de faire circuler les œuvres auprès des diffuseurs, exploitants, plateformes ou programmeurs, en veillant à optimiser leur visibilité et leur potentiel économique.

## un métier au cœur d'un écosystème complexe et mouvant

En 2025, la distribution audiovisuelle est l'un des maillons les plus stratégiques – mais aussi les plus méconnus – de la chaîne de fabrication d'un programme. Le ou la distributeur-riche se situe à l'interface entre la production, la diffusion et le public, dans un écosystème où les canaux se multiplient, les formats se transforment, et les usages évoluent rapidement.

## Un métier multiforme au croisement des marchés et des œuvres

Le distributeur repère les films, séries ou documentaires qui présentent un potentiel artistique et/ou commercial, et négocie l'achat des droits auprès des producteurs. À partir de là, son rôle est de concevoir et piloter la stratégie de mise en circulation de l'œuvre : auprès des salles de cinéma, des chaînes de télévision, des plateformes de streaming, ou encore des marchés internationaux.

C'est aussi lui qui supervise, en lien avec les équipes marketing et commerciales :

- la promotion du programme (affiches, presse, bande-annonce, partenariats, produits dérivés) ;
- la programmation de la sortie (date, formats linguistiques, nombre de copies, cibles géographiques) ;
- et parfois la revente à l'étranger à d'autres distributeurs ou agents de ventes internationaux.

## Des contenus aux formats multiples, des publics aux usages changeants

La particularité du métier aujourd'hui réside dans la pluralité des supports de diffusion : un même contenu peut exister en salle, à la télévision, sur YouTube, sur Netflix, dans un festival ou sur une plateforme mobile. Cette démultiplication des canaux impose au distributeur-riche d'adapter sa stratégie à chaque format, chaque public et chaque territoire.

Il ou elle doit aussi suivre en permanence les nouvelles formes de consommation : VOD, formats verticaux, interactivité, curation d'algorithmes, etc. Le métier évolue donc avec les technologies, les modèles économiques et les comportements culturels.

## Un métier de réseau, de stratégie et d'intuition

Au-delà des compétences techniques (juridique, marketing, commerciale), la distribution exige :

- une bonne culture des œuvres et des publics ;
- un sens de l'opportunité ;
- des capacités de négociation fines ;
- une vision stratégique du positionnement d'un contenu.

Le distributeur est aussi un réseuteur permanent : il entretient des relations avec des producteurs, exploitants, programmeurs, plateformes, agents de vente, festivals, attachés de presse...

## Une profession au carrefour des enjeux de demain

On entre souvent dans ce métier comme assistant-e de distribution ou chargé-e de ventes, avant de gravir les échelons vers des postes de responsable des acquisitions, directeur-riche des ventes internationales, ou de créateur-riche de structure indépendante.

Avec l'éclatement des modèles de diffusion, de nouveaux profils émergent :

- expert-e en distribution numérique,
- curateur-riche de contenus pour une plateforme ou une chaîne,
- consultant-e en stratégie de diffusion internationale,
- ou agent de vente spécialisé par territoire ou par type de programme.

# PRÉPARATION AU CERTIFICAT DE CHARGÉ.E DE DISTRIBUTION

## PUBLIC CONCERNÉ

Les stagiaires peuvent avoir des niveaux scolaires initiaux variables. Le succès de leur démarche est essentiellement le fruit d'une capacité d'adaptation et de polyvalence, que viennent compléter des connaissances théoriques liées aux enjeux du secteur et à l'acquisition d'une technicité spécifique dispensée en cours de formation.

## PRÉ-REQUIS ET SÉLECTION DES CANDIDATS

### **Prérequis à l'entrée en formation pour la certification (ensemble des blocs de compétences constitutifs du titre) :**

Etre titulaire d'un diplôme de niveau 5 (bac + 2) ;

ou, sans condition de diplôme, de 2 ans d'expérience professionnelle, évaluée lors d'un entretien avec le responsable pédagogique du CEFPP ou son représentant.

### **Prérequis à l'entrée pour l'accès distinct à chacun des blocs de compétences :**

Etre titulaire d'un diplôme de niveau 5 (bac +2) ;

ou, sans condition de diplôme, de 2 ans d'expérience professionnelle évaluée lors d'un entretien avec le responsable pédagogique du CEFPP, son représentant ou le formateur référent.

### **Pour tous les candidats, un dossier de présélection (questionnaire, CV) doit être complété en vue de l'examen des prérequis.**

La sélection des candidats a lieu sur la base d'un entretien permettant d'examiner ses pré-requis et d'un dossier de pré-sélection (évaluation du projet professionnel, CV, etc).

A l'occasion de cet entretien sont particulièrement évalués les points suivants :

- le niveau de connaissance général du secteur audiovisuel,
- la motivation et la cohérence du projet professionnel,
- la nature de l'expérience et des diplômes ou titres antérieurs,
- les possibilités d'application des compétences antérieures au secteur audiovisuel,
- la capacité à s'insérer efficacement dans le secteur (sens de l'initiative et de l'organisation, aptitude à la polyvalence...).

## OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION CERTIFIANTE

L'assistant.e de production occupe une fonction complexe qui allie des missions administratives et opérationnelles à un rôle charnière entre l'économique et l'artistique. Débutant auprès d'un producteur, d'un directeur de production ou de post-production, d'un chargé de production, d'un distributeur ou d'un diffuseur, il peut évoluer vers ces mêmes fonctions. Il est appelé, successivement, alternativement ou simultanément, à élaborer la préparation financière des projets, à contribuer à leur mise en oeuvre administrative, logistique et technique, à participer à des tournages où il assure l'interface avec le producteur, et à s'occuper de la gestion, de la communication ou de la distribution des oeuvres.

Ce métier polyvalent exige donc une parfaite connaissance de toute la chaîne de production, une capacité d'initiative et d'adaptation rapide ainsi que des qualités relationnelles pour collaborer avec des profils très différents.

Créée en 2008 pour répondre aux besoins observés par le CEFPP en production cinématographique et audiovisuelle, cette certification a vu sa pertinence confirmée par l'insertion des anciennes promotions et leur parcours dans le secteur. Sa définition et ses évolutions s'appuient sur une veille constante, incluant les référentiels de la CPNEF-AV, de nombreuses études d'organismes et institutions de référence (INSEE, CNC, AFDAS, Audiens, Ministère de la Culture, rapports parlementaires), et l'observation des marchés à l'échelle européenne et internationale.

La France dispose sur ces marchés d'une position et d'une légitimité historiques clés et d'un écosystème de financement privé et public unique au monde. Les industries culturelles et créatives (ICC) apportent à l'économie française une contribution majeure et la production audiovisuelle est la première d'entre elles. Le numérique, en transformant les modes de production et de diffusion des contenus, a certes complexifié le secteur mais, loin de l'avoir affaibli, il y a ouvert de multiples possibles.

La certification répond à ces opportunités et confère aux bénéficiaires la capacité à s'adapter aux différents environnements de travail, à leurs identités et leurs spécificités de production.

Elle a été fortement rénovée en 2024 : d'une part pour préparer les professionnels à pleinement appréhender les défis économiques, technologiques (IA), environnementaux et sociétaux dans lesquels ils vont évoluer ; d'autre part, pour leur permettre de déployer leur potentiel et de développer une capacité autonome à orienter leur carrière et accompagner la mobilité croissante entre les différentes filières de production – cinéma, audiovisuel, contenus numériques et immersifs – de la société et secondar directement le Producteur dans le développement des projets.

La distribution et le marketing d'une œuvre ou d'un contenu constituent l'un des trois blocs de compétences du titre "Assistant-e / Chargé-e de production". Ce bloc permet au professionnel d'élargir son champ d'action, en intégrant les enjeux de valorisation, de diffusion et de stratégie de positionnement des œuvres.

## OBJECTIFS DÉTAILLÉS DU BLOC D'ACTIVITÉS

■ **Bloc d'activités 3** : Distribution, marketing et communication des oeuvres et contenus cinématographiques, audiovisuels, immersifs et plurimédias

- Réaliser une veille stratégique et une analyse de marché pour élaborer un calendrier de distribution aligné aux objectifs commerciaux et au cadre contractuel, en identifiant les tendances et l'écosystème, en évaluant et en sélectionnant les opportunités de diffusion et canaux adaptés (cinéma, TV, plateformes, festivals, vendeurs internationaux), en tenant compte des exigences d'accessibilité, de diversité et de responsabilité sociétale, et en ajustant le calendrier pour définir les phases et les options de distribution et de promotion.
- Inscrire le film aux festivals et marchés du film identifiés et établir les contrats de distribution / diffusion (exploitants, vendeurs internationaux, plateformes...) pour maximiser la visibilité et la rentabilité des œuvres, en sélectionnant les événements pertinents, en remplissant les formulaires d'inscription, en respectant les échéances, en évaluant les propositions, en négociant les termes et conditions des contrats, en intégrant le cas échéant les exigences d'accessibilité et de diversité, et en les finalisant.
- Assurer le suivi logistique, juridique et financier de la diffusion et de la distribution pour atteindre les objectifs commerciaux, en coordonnant la livraison des supports techniques, la gestion des ressources, des calendriers et les interactions avec les distributeurs, en suivant la programmation et les performances (audience, recettes), en ajustant les stratégies selon les résultats, et en gérant la répartition des droits (RNPP, droits d'auteur) pour garantir le respect des obligations contractuelles et la conformité légale, en collaboration avec les organismes de gestion des droits.
- Définir une stratégie de marketing multicanale pour promouvoir efficacement l'œuvre en fixant des objectifs clairs et un budget adapté, en menant une veille spécifique sur les tendances et caractéristiques des différents canaux (réseaux sociaux, presse, affichage, publicités en ligne), en identifiant les cibles, messages et supports appropriés, en intégrant les exigences d'accessibilité numérique et de communication éco-responsable et des indicateurs de performance pour ajuster les actions marketing en fonction des retours et évolutions du marché.
- Produire et coordonner les supports promotionnels pour garantir la cohérence des messages et maximiser leur impact, en réalisant ou supervisant la création et la révision d'éléments promotionnels (affiches, bandes-annonces, teasers...) alignés aux différents canaux, en s'assurant de leur accessibilité numérique lorsque cela est applicable, en gérant leur calendrier de diffusion, en suivant leur performance et en ajustant les actions en fonction des résultats.
- Gérer les relations avec les médias et organiser les événements promotionnels pour maximiser la visibilité et les opportunités commerciales du projet, en établissant des contacts avec les journalistes et influenceurs, en rédigeant et diffusant des communiqués de presse, en organisant et en coordonnant la logistique de la présentation du film en festivals et sur les marchés du film ainsi que des événements de promotion avec les parties prenantes clés (interviews, apparitions médiatiques, avant-premières, projections presse, conférences de presse).
- Planifier et coordonner les campagnes de promotion et le marketing digital pour maximiser l'impact de la communication et engager les audiences, en définissant les étapes et calendriers, en publiant ou en négociant et supervisant la diffusion des éléments promotionnels sur les différents canaux, en veillant à leur accessibilité numérique, en interagissant avec les abonnés et influenceurs sur les réseaux sociaux, en suivant les performances des publications, en produisant des rapports d'analyse et en ajustant les stratégies en fonction des résultats obtenus.
- Organiser et enrichir le catalogue pour garantir la qualité et l'accessibilité des contenus et le développement de l'offre, en structurant et en actualisant les données, en participant à évaluer la pertinence de nouveaux contenus et à négocier avec les ayants droits, et en intégrant les acquisitions.
- Promouvoir et commercialiser le catalogue pour optimiser sa visibilité et ses ventes, en établissant des partenariats, en menant des actions commerciales et promotionnelles ciblées auprès des différents marchés (partenaires, territoires, plateformes), en intégrant, lorsque pertinent, les enjeux de diversité des œuvres et d'accessibilité des contenus, en analysant les données et indicateurs de performances et en produisant des rapports et recommandations pour ajuster les stratégies de distribution et de vente.

### METHODE PEDAGOGIQUE :

- Exposés théoriques et Master Class
- Cas pratiques et exercices de simulation

# MODALITES D'EVALUATION :

## BLOC 3

### MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE RÉELLE OU RECONSTITUÉE

A partir d'un environnement de production (société réelle ou fictive), d'une production réelle ou virtuelle (court-métrage, documentaire) et de son cadre contractuel,  
Etablissement d'une stratégie de distribution  
Etablissement d'une stratégie de promotion  
Etablissement d'une stratégie de valorisation du catalogue  
Présentation orale du dossier constitué face à un jury de professionnels

### CAS PRATIQUES OU EXERCICES INTERACTIFS

### TESTS ÉCRITS ET QCM INTERACTIFS

# VOIES D'ACCÈS À LA CERTIFICATION

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant

En contrat d'apprentissage

Après un parcours de formation continue

En contrat de professionnalisation

Par candidature individuelle

Prérequis à la validation de blocs, sans avoir suivi les modules de formation correspondants (candidat libre)

Dans l'hypothèse où un candidat souhaite être présenté pour être évalué par les jurys d'un ou plusieurs blocs de compétences, en vue d'obtenir leur certification, il devra :

- avoir préalablement validé au moins un autre bloc constitutif du titre parmi les blocs 1 et 2, ou être inscrit dans la formation en vue de son obtention ;
- présenter sa candidature lors d'un entretien avec le responsable pédagogique du CEFPP ou son représentant, qui statuera, au regard de l'expérience et des compétences du candidat rapportés au référentiel des blocs considérés, sur l'opportunité de l'autoriser à concourir en candidat libre.

### **La certification est également accessible par Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).**

Le Titre d'Assistant de Production inscrit au niveau 6 au RNCP sous le numéro RNCP40642 est susceptible d'être délivré en totalité ou partiellement dans le cadre d'actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience.

Chacun des Blocs de Compétence qui le composent, eux-mêmes inscrits au RNCP, peut aussi être obtenu par le biais de la VAE :

Bloc 1 RNCP40642BC01 - Développement de projet cinématographique / audiovisuel (long-métrage, série, documentaire)

Bloc 2 RNCP40642BC02 - Production et postproduction de projet cinéma - audiovisuel - multimédia (long-métrage, série, documentaire, émission, programme de flux, streaming, brand content, contenus numériques)

Bloc 3 RNCP40642BC03 - Distribution, marketing et communication des oeuvres et contenus cinématographiques, audiovisuels, immersifs et plurimédias

Le candidat à la VAE devra présenter un dossier administratif composé de :

- CV du participant,
- document détaillant les missions du poste actuel dans le cadre du parcours,
- attestation de l'employeur sur la fonction occupée (ainsi que les précédentes) afin de justifier de l'expérience acquise.

Vous pouvez recevoir une brochure d'information sur la validation des acquis de l'expérience sur simple demande, ou consulter la fiche VAE disponible sur le site [cefpf.com](http://cefpf.com).

Le jury de certification VAE est composé de cinq personnes :

- le directeur pédagogique du CEFPP
- le directeur général du CEFPP
- un représentant salarié extérieur au CEFPP
- un représentant employeur extérieur au CEFPP
- un professionnel du secteur extérieur au CEFPP

Le Certificat est inscrit au Registre National de la Certification Professionnelle (RNCP) au niveau 6 (EU) code NSF L'acquisition de la certification nécessite l'obtention a minima des blocs 1, 2, 3 et la remise du rapport de stage. Chaque bloc de compétences peut être passé de façon autonome.

Pour tout renseignement, s'adresser au directeur pédagogique :[michael-l@cefppf.com](mailto:michael-l@cefppf.com)

Entre 2019 et 2022 :

Sur 108 personnes qui ont obtenu le titre Assistant de production inscrit au Registre National de la Certification Professionnelle (RNCP).

94,4 % ont réussi à s'insérer dans le secteur

A 6 mois :

68,1 % ont réussi à s'insérer en tant qu'assistant de production

A 2 ans :

62,1 % ont réussi à s'insérer en tant qu'assistant de production

Le titre d'Assistant de production du CEFPPF enregistré au RNCP sous le numéro RNCP40642 est en correspondance avec le titre RNCP34194 intitulé Adjoint à la Production et distribution d'oeuvres cinématographiques ou audiovisuelles.

Le détail de l'équivalence peut être consulté sur le site de France Compétences.

## LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES

### Certifications professionnelles enregistrées au RNCP en correspondance partielle :

Certifications professionnelles enregistrées au RNCP en correspondance partielle :

Bloc(s) de compétences concernés	Code et intitulé de la certification professionnelle reconnue en correspondance partielle	Bloc(s) de compétences en correspondance partielle
RNCP40642BC01 - Développement de projet cinématographique / audiovisuel (long-métrage, série, documentaire)	<b><u>RNCP34644 - Assistant de production audiovisuelle</u></b>	RNCP34644BC01 - Budgétiser un projet audiovisuel ou cinématographique et évaluer son opportunité
RNCP40642BC01 - Développement de projet cinématographique / audiovisuel (long-métrage, série, documentaire)	<b><u>RNCP34702 - Chargé de production audiovisuelle</u></b>	RNCP34702BC01 - Préparation d'un projet de production audiovisuelle
RNCP40642BC01 - Développement de projet cinématographique / audiovisuel (long-métrage, série, documentaire)	<b><u>RNCP39393 - Chargé de productions audiovisuelles, cinéma et plurimédia</u></b>	RNCP39393BC01 - Préparer un projet de production audiovisuelle sur le plan financier
RNCP40642BC03 - Distribution, marketing et communication des oeuvres et contenus cinématographiques, audiovisuels, immersifs et plurimédias	<b><u>RNCP39750 - Chargé de production et de distribution d'oeuvres cinématographiques ou audiovisuelles</u></b>	RNCP39750BC04 - Gérer la distribution d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle

Capture d'écran



## MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Durée totale :	3 semaines (105 heures)
Durée hebdomadaire :	35 heures : 9h30-13h30 - 14h30-18h30 (1/2 journée de libre par semaine)
Lieu de formation :	CEFPF - 19, rue de la Justice - 75020 Paris
Contact :	Tél : 01 40 30 22 35
Date des sessions :	Du 16/03/2026 AU 03/04/2026 Du 18/05/2026 au 05/06/2026 Du 7/09/2026 au 25/09/2026
Prix :	5 000 euros HT
Modalités d'organisation :	Présentiel ou à distance (cours synchrones)



## FORMATEURS

Responsable pédagogique :	Michael LEBLANC, responsable pédagogique au CEFPF
Formateur référent et Intervenants :	Tout comme les membres du jury, le formateur référent et les intervenants sont des professionnels en activité (producteurs, diffuseurs, techniciens, réalisateurs, avocats spécialisés...)



## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Supports fournis aux stagiaires :	Scénario de long métrage choisi par le formateur référent Matrice de devis CNC Dossier de documentation propre à chaque intervenant.
Moyens techniques à la disposition des stagiaires :	-(matériels, équipements techniques et informatiques, logiciels utilisés) - 1 écran 80 pouces avec une interface Windows permettant l'organisation de la formation à distance.
Nombre de stagiaires par poste de travail :	- 1 ordinateur Mac OS par personne équipé du Pack office
Modalités d'évaluation hebdomadaire :	- Les stagiaires effectuent un bilan sur le contenu pédagogique de la formation au moyen de questionnaires d'évaluation analysés par la formatrice référente et le directeur pédagogique.

# PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA FORMATION

## **BLOC 3 (3 semaines) :**

Distribution, marketing et communication des oeuvres et contenus cinématographiques, audiovisuels, immersifs et plurimédias

**PROGRAMME  
DETAILLÉ**





## Préparation au certificat de bloc de compétences reconnu par la CNC

### DISTRIBUTION, MARKETING ET COMMUNICATION DES CONTENUS

#### SEMAINE 1: STRATÉGIES DE DISTRIBUTION ET CIRCUITS DE DIFFUSION

##### 1e Journée

Panorama des acteurs et circuits de diffusion

##### Objectifs :

Identifier les types de distributeurs selon les formats (film, série, format court).  
Comprendre la logique de diffusion multi-supports (salles, TV, plateformes, festivals).

##### Contenu :

Chaîne de valeur de la distribution selon les formats : cinéma, audiovisuel, numérique.  
Distributeurs cinéma, diffuseurs TV, plateformes OTT, agrégateurs, autoproduction.  
Typologies de circuits : exploitation salle, festivals, chaînes linéaires, plateformes (Netflix, YouTube, Arte.tv, etc.).  
Introduction au séquençage des fenêtres d'exploitation (théâtrale, festival, TV, SVOD, AVOD, VOD, replay...).

##### 2<sup>re</sup> journée

Analyse de marché et veille stratégique

##### Objectifs :

Identifier les tendances et opportunités spécifiques à un format ou genre.

##### Contenu :

Outils de veille et d'analyse : FilmFrance, Unifrance, FilmFreeway, BetaSeries, IMDbPro, plateformes IA.  
Étude de cas de diffusion : court-métrage primé, série vendue à l'international, web-série virale.  
Définition des critères de ciblage : format, durée, public, langue, genre (sérialisation, hybridation).

##### 3e journée

Élaboration d'une stratégie de diffusion

##### Objectifs :

Construire un plan cohérent et réaliste selon le format de l'œuvre.

##### Contenu :

Choix des canaux primaires (ex. festival + plateforme) et secondaires (TV, VOD, replay).  
Segmentation du marché par formats et par cibles (cinéphiles, jeunes adultes, niches spécialisées).

Objectifs de diffusion : visibilité, retour sur investissement, notoriété, récompenses, ventes dérivées.

##### 4e journée

Festivals, marchés et partenaires de vente

##### Objectifs :

Identifier les relais de diffusion selon les formats.

##### Contenu :

Festivals par typologie (court, long, série, format court, contenus digitaux).  
Inscriptions, CRM, calendrier, press kit.  
Vendeur international : cinéma, séries, contenus pour plateforme (type Alchimie, The Party Film Sales, Lagardère Studios...)  
Marchés pro : Cannes, Série Series, Mipcom, Sunny Side, Content London...

##### 5e journée

Étude de cas pratique

##### Objectifs :

Appliquer les connaissances à un projet.

##### Contenu :

Choix : court-métrage, pilote de série, web-série ou documentaire de création.  
Élaboration d'un calendrier de diffusion et d'un plan d'action.  
Préparation à la présentation orale du plan de diffusion (pitch professionnel).

#### SEMAINE 2 : PROMOTION, COMMUNICATION ET RELATIONS PARTENAIRES

##### Objectif général :

Maîtriser les outils de communication pour accompagner la diffusion d'un projet de fiction sur tous formats.

##### 1e journée :

Contrats et négociation avec les diffuseurs

##### Objectifs :

Comprendre les enjeux contractuels selon les supports.

##### Contenu :

Types de contrats : cession, mandat, licence.  
Spécificités selon le support (TV, plateforme, salle).  
Simulation de négociation entre producteurs, vendeurs, plateformes.



#### ■ 2e journée

Élaboration d'un plan de communication

Objectifs :

Structurer une stratégie de com adaptée au projet.

Contenu :

Objectifs BtoB (professionnels, festivals, distributeurs) / BtoC (publics, communautés).  
Choix des canaux selon la cible : cinéma d'auteur vs série jeunesse vs web-série engagée.  
Budget, rétroplanning, partenariats médias.

#### ■ 3e journée

Supports de communication

Objectifs :

Produire des outils efficaces pour promouvoir un contenu.

Contenu :

Dossier de presse modulable selon support (film, série, digital).  
Rédaction de logline, synopsis, bio, crédits.  
Contenus multimédias : bande-annonce, teaser, visuels réseaux, affiche, GIF...

#### ■ 4e journée

Réseaux sociaux et marketing digital

Objectifs :

Concevoir une stratégie digitale adaptée au format de l'œuvre.

Contenu :

Plateformes selon cible : YouTube, Instagram, TikTok, LinkedIn, etc.  
Formats : teaser, micro-contenus, reels, stories, live, filtres...  
KPIs : engagement, vues, taux de clic, partages.  
Outils de publication et d'analyse : Meta Business, Buffer, Hootsuite, Notion IA.

#### ■ 5e journée

Communication événementielle

Objectifs :

Concevoir un événement adapté au format et à la cible.

Contenu :

Avant-première salle, projection presse TV, lancement digital.  
Logistique, partenaires, invitations presse et influenceurs.  
Valorisation sur les marchés : événements privés, tables rondes, showcases.

#### ■ SEMAINE 3 : LOGISTIQUE, LIVRABLES, DROITS ET SUIVI

Objectif général :

Gérer la diffusion opérationnelle, les droits et le catalogue d'un producteur ou distributeur.

#### ■ 1e journée

Livraison technique et juridique

Objectifs :

Gérer les livrables selon les circuits et formats.

Contenu :

DCP, PAD, sous-titres, doublage, EPK, fiches de livraison TV / plateformes.

RNPP, fiche de droits, déclarations SACEM, SPRÉ, copie privée.

Gestion des droits musique, archives, images.

#### ■ 2e journée

Suivi de diffusion et reporting

Objectifs :

Suivre la vie d'un programme après diffusion.

Contenu :

Tableaux de bord, plateformes de suivi (Wildmoka, Médiamétrie, YouTube Studio...).

Recettes, royalties, rentabilité par support.

Transparence contractuelle et obligations vis-à-vis des ayants droit.

#### ■ 3e journée

Catalogue et stratégie de long terme

Objectifs :

Valoriser le catalogue d'un producteur ou distributeur.

Contenu :

Structuration sur Excel, Airtable, metadata (titres, durées, langues, genre, audience).

Pitch et présentation à des acheteurs BtoB (chaînes, plateformes, exploitants).

Contrats de cession catalogue, droits résiduels, ventes internationales.

#### ■ 4e journée

Coaching soutenance finale

Contenu :

Accompagnement individualisé sur les dossiers de diffusion.

Entraînement au pitch : discours, supports visuels, argumentation pro.



■ 5e journée  
Soutenance finale

Contenu :

Présentation d'une stratégie complète (diffusion + com + livrables) devant un jury.  
Évaluation des compétences du Bloc 3 RNCP – Assistant/Chargé de production.  
Bilan personnalisé.

### PÉRIODE DE MISE EN PRATIQUE PROFESSIONNELLE EN ENTREPRISE

Un stage pratique conventionné d'une durée de 8 semaines vient compléter la formation en Centre.

Ce stage compte pour l'obtention finale du certificat d'assistant de production. Il peut avoir lieu dans une ou plusieurs entreprises, pour collaborer à l'activité d'une société de production cinématographique ou audiovisuelle.

Le stagiaire cherche, au cours de la formation, et en liaison avec l'un des responsables pédagogiques du CEFPF, la ou les entreprises dans lesquelles il effectuera son stage. Cette entreprise doit être agréée par le CEFPF et, si c'est le cas, le stage fait l'objet d'une convention tripartite entre le stagiaire, le CEFPF et l'entreprise d'accueil.

Un suivi régulier, sous la forme de contacts téléphoniques, a lieu durant la période en entreprise, en fonction du cadre d'objectifs déterminé avec le stagiaire et l'entreprise d'accueil. Une évaluation a lieu à l'issue de cette période dans le cadre du passage des examens devant le jury de professionnels pour l'obtention du certificat.



# C.G.V. CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## I . INSCRIPTION

Toute personne souhaitant suivre l'un des programmes du CEFPF doit au préalable rencontrer l'un des responsables du service « sélection, orientation et suivi des stagiaires ». Celui-ci détermine si le candidat satisfait aux pré-requis du stage de manière à constituer son dossier.

Les stagiaires reconnaissent avoir pris connaissance, au cours de l'entretien d'orientation, de l'ensemble des informations relatives aux unités pédagogiques. Ils ont, au cours de cet entretien, déterminé leur choix concernant la formation qu'ils vont suivre.

Les candidats doivent respecter les critères de prise en charge et les délais de dépôt de dossier, prévus par leur fonds de formation.

Les inscriptions sont effectuées dans la limite des places disponibles et sous réserve de la confirmation de prise en charge par le fonds de formation. Chaque stagiaire reçoit une convocation la semaine précédant son entrée en formation.

## II . ANNULATION, ABSENCE ET REPORT

Toute annulation doit être signalée au CEFPF et au fonds de formation le plus tôt possible avant le stage, par téléphone et par confirmation écrite.

Toute absence injustifiée au cours de la formation est facturée directement au stagiaire selon le tarif en vigueur.

Tout report doit être signalé au CEFPF et au fonds de formation une semaine au plus tard avant le début du stage. Dans ce cas, le stagiaire est inscrit prioritairement à la session suivante, sous réserve des places disponibles et de l'accord du fonds de formation.

## III . RÈGLEMENT

Toute part de financement individuel doit être réglée par le stagiaire avant son entrée en stage.

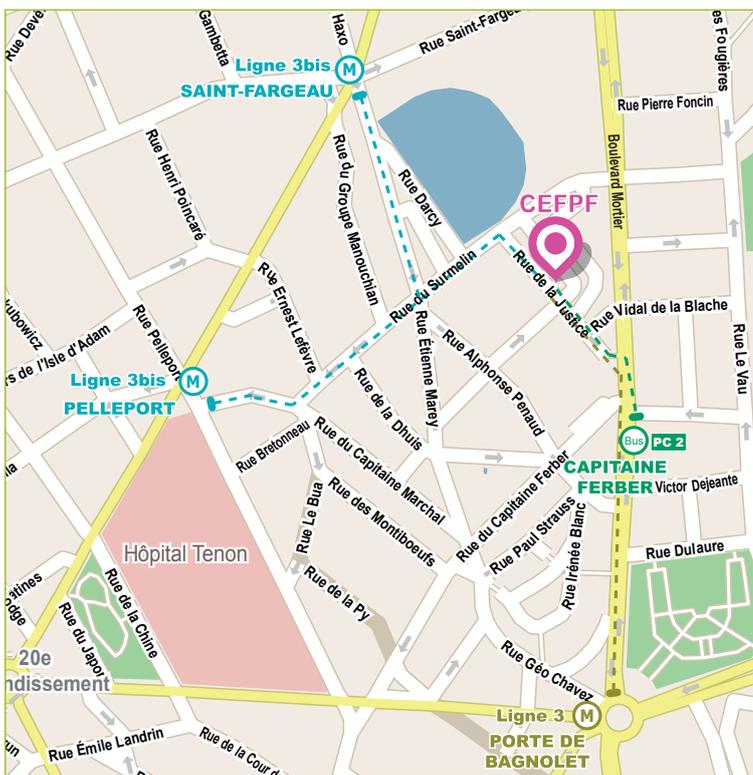
## IV . LOGICIELS INFORMATIQUES

Conformément à l'article 122-6 du Code de la Propriété Intellectuelle, le stagiaire est tenu de n'introduire aucun logiciel dans les ordinateurs du CEFPF. De même, il est tenu de ne pas recopier de logiciels pour son usage personnel. Tout contrevenant s'expose à des poursuites.

## V . GARANTIES

Le CEFPF ne pourra être tenu responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté, en particulier en cas d'annulation d'un stage par suite d'une insuffisance d'inscriptions.

L'ensemble des formateurs étant des professionnels, le CEFPF se réserve le droit de changer de formateur ou de reporter l'intervention à une date ultérieure pendant la durée du stage, en cas d'indisponibilité de dernière minute de l'intervenant initialement prévu.



Données cartographiques © OpenStreetMap et ses contributeurs, CC-BY-SA

■ ACCUEIL DU PUBLIC  
19 et 19 bis, rue de la Justice  
75020 Paris

■ NOUS CONTACTER  
**PAR COURRIER**  
19 et 19 bis, rue de la Justice  
75020 Paris

Standard : 01 40 30 22 35

Fax : 01 40 30 41 69

Email : [info@cefpf.com](mailto:info@cefpf.com)

[www.cefpf.com](http://www.cefpf.com)

Retrouvez-nous sur Facebook

👍 <https://fr-fr.facebook.com/cefpf.centre-deformation/>

Le CEFPF dispose, au 19 rue de la Justice, de salles accessibles aux personnes en situation de handicap.

